

Campagne de plaidoyer CARE France

Violence et harcèlement dans le monde du travail



CONTEXTE

- ✓ 1 femme sur 2 a déjà subi du harcèlement sexuel au travail
- ✓ Selon un étude menée par CARE dans 8 pays, pour 1 homme sur 4, le harcèlement sexuel au travail est « acceptable »
- ✓ 1 pays sur 3 n'a pas de loi pour interdire le harcèlement sexuel au travail



Source: WORLD Policy Analysis Center, Discrimination at Work Database, 2017

La 1^{ère} convention internationale contre la violence et le harcèlement

- ✓ L'OIT a reconnu le besoin d'une norme internationale sur les violences et le harcèlement au travail en 2015
- ✓ Vote pour l'adoption d'une convention en juin 2019 à l'OIT

La mobilisation de CARE contre les violences et le harcèlement au travail



UNE CAMPAGNE DE PLAIDOYER D'ENVERGURE INTERNATIONALE

- ✓ Une campagne lancée dans 20 pays dont CARE France
- ✓ Actions de mobilisation citoyenne : une pétition signée par plus de 120 000 citoyens dans 5 pays, dont 34 000 en France
- ✓ Actions de communication autour de ces enjeux : réseaux sociaux, communiqués de presse...
- ✓ Actions de plaidoyer :
 - Tribune parue à l'occasion du 1^{er} mai en partenariat avec d'autres associations et syndicats
 - Rendez-vous avec le gouvernement, les syndicats, les partenaires associatifs

Au Boulot
#ViolenceZero



Tribune publiée dans le Huffington Post pour le 1er mai 2018

L'ADOPTION D'UNE CONVENTION AMBITIEUSE

Une convention accompagnée d'une recommandation qui :

- ✓ Détermine clairement les responsabilités des États, des entreprises et des syndicats
- ✓ Intègre la notion de genre de manière transversale
- ✓ Adopte une définition large des termes de violence et de harcèlement
- ✓ Adopte une vision large du monde du travail et du lieu de travail
- ✓ Inclut le travail informel

Au Boulot
#ViolenceZero



Vers une convention internationale pour « Mettre fin à la violence et au harcèlement dans le monde du travail »



LA SITUATION EN FRANCE



- ✓ Les représentants des travailleurs soutiennent le projet de convention
- ✓ Le gouvernement français soutient le projet de convention
- ✓ Les représentants des employeurs ne se sont pas prononcés en faveur du projet de convention

LA SITUATION AU NIVEAU INTERNATIONAL



- ✓ Juin 2018 : le monde du travail s'est prononcé en faveur d'une convention et d'une recommandation
- ✓ Les représentants des employeurs ne sont pas en faveur d'un instrument juridique trop contraignant
- ✓ Enjeux de l'année de négociations à venir : conserver une convention ambitieuse et qui soit adoptée par l'ensemble du monde du travail en juin 2019